

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022**

**Date de la convocation :** 27/09/2022

**Date d'affichage :** 27/09/2022

**Nombre de conseillers :** en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 + 3

Le lundi 3 octobre 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

**Étaient présents** : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie (arrivée à 20h55) Curiallet Laura – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Chêne Claude, Charquet Pierre, Pelhâte Olivier, Le Thérizien Serge.

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Monsieur Besson Hervé a donné procuration à Monsieur Besson Patrick

Monsieur Guyotot Patrick a donné procuration à Monsieur Pelhâte Olivier

Madame Breyton Stéphanie a donné procuration à Monsieur Besson Jean-Luc

**Étaient absent** : Martinet Céline

Pierre Charquet est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**I. GENERALITES**

1. ARRETES DES PROCES-VERBAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

2. COMPTE-RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020 :

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

3. DECISION MODIFICATIVE : VIREMENT DE CREDIT DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ASSAINISSEMENT :

La dépense concernant l'entretien des STEP a été affectée au budget principal à tort. Il convient de réaffecter cette dépense au budget assainissement.

**Vote pour 11 + 3**

4. DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE :

Madame le Maire informe les membres du conseil que la préfecture demande la nomination d'un correspondant défense qui aura, sous l'autorité du maire, pour mission de sensibiliser et informer les habitants et le conseil municipal.

Monsieur Olivier Pelhâte est nommé pour cette mission.

**Vote pour 11 + 3**

#### 5. ACQUISITION FONCIERE LES COMBES :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet visant à élargir la route des Rigauds au droit des Combes. Pour ce faire il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain en aval et en amont de la route.

Les surfaces (estimées à 410 m<sup>2</sup>) ne pourront être définitivement calculées qu'à l'issue des travaux, une promesse de vente sera signée avec les propriétaires avant la réalisation des travaux. Les actes officiels seront signés à l'issue des travaux sur la base de documents d'arpentage définitifs.

Le prix de cette acquisition annoncée aux propriétaires est de 50 centimes d'euro par mètre carré, soit environ 205€ de frais d'acquisition.

#### **Vote pour 10 + 3 + 1 NPPPV**

Afin de réduire les frais d'acte, il serait pertinent d'échanger avec Monsieur Cartannaz pour la rédaction d'un seul acte pour l'acquisition des terrains correspondant à ce projet et à celui déjà réalisé plus en amont.

#### 6. INFORMATION SUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE :

La commune est adhérente au SDES Syndicat départemental d'énergie de la Savoie. Elle bénéficie d'un contrat de fourniture d'électricité pour 3 ans (2021 - 2022 – 2023). Le prix de l'énergie est fixe par année, avec une augmentation prévue dès la signature du contrat. Cette augmentation est de 6% pour 2023.

## II. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

Madame le Maire explique qu'au Gleisin, l'ONF a repéré 150 m<sup>3</sup> de bois scolytés, dont 100 m<sup>3</sup> dans la parcelle A.

Une proposition d'offre a été faite à 6 entreprises. Aucune n'a répondu.

L'ONF préconise de ne pas marquer la parcelle A qui était prévue à la vente de printemps 2023.

L'ONF propose de marquer la parcelle F.

## III. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

### 1. APPROBATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :

Madame Suzy Rey prend la parole et explique le travail préparatoire fait par le secrétariat de mairie, elle-même et Madame Sylvie Boistard concernant les locations de salles et les différents tarifs en fonction des cas particuliers :

- quel état des lieux faire à l'entrée et à la sortie ?
- question du ménage, quand ?
- différents usages (repas du midi, gymnastique...).
- gratuité ? Matériel ?

Ce sujet est vaste et mérite débat. Pour donner suite aux propositions des élus, un tableau récapitulatif sera présenté au prochain conseil pour délibération.

Par ailleurs, des travaux seraient à prévoir dans la salle polyvalente : électricité, sanitaires, fenêtres, carrelage, mobilier, toit...

### 2. POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET BIBLIOTHEQUE / BOULANGERIE :

Madame le Maire informe que les boulangers vont contacter M. Métaux pour connaître l'avancement du projet immobilier.

Néanmoins, à la suite de la réunion avec Savoie biblio, il ressort que les subventions sont attribuées si la bibliothèque fait plus de 100 m<sup>2</sup>. La bibliothèque d'Entremont-le-Vieux ne serait pas éligible car le projet vise une réduction de la surface (de 130 à 100 m<sup>2</sup>) et non pas un agrandissement. Savoie biblio engage vers une ouverture sur les 2 commerces (boulangerie et librairie). Le 26 octobre 2022, les

étagères seront recoupées pour les rendre plus accessibles. Il est souhaité de poursuivre le projet actuel de réaménagement, tout en gardons en tête ce projet d'ouverture sur l'extérieur.

En ce qui concerne la lecture auprès des enfants via l'école : les enfants ne vont pas à la bibliothèque jusqu'aux vacances de Noël. Des bénévoles vont lire, pendant 3 semaines, 2 fois par semaine pendant 1/4h des ouvrages en lien avec le patrimoine. Ensuite, les enfants feront des dessins qui seront exposés à la fête du livre prévue le 4 et 5 novembre 2022.

La librairie, organisatrice de la fête du livre, demande si la collectivité peut participer à la location de la salle (gratuité) en raison du lien avec la bibliothèque et l'école et de la possibilité d'avoir des subventions si la collectivité participe.

Si le réaménagement avait suffisamment avancé à la bibliothèque il serait bien de l'ouvrir au public pour faire venir des nouveaux lecteurs. Le sujet sera discuté lors d'une prochaine réunion bibliothèque.

Le sujet sera tranché lors du débat sur les salles lors d'un prochain conseil.

Arrivée de Stéphanie Breyton à 20h55.

### 3. INFORMATION PROJET MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT :

La commune aménage un appartement dans l'ancienne cure pour un usage de MAM, avec 3 assistantes maternelles pour 12 enfants. Coûts d'environ 30 000€. Les travaux commencent la semaine 40 pour une livraison en fin d'année. Les assistantes maternelles ont été rencontrées avec les 3 mairies (Saint Pierre d'Entremont Savoie et Isère et Entremont-le-Vieux) et la communauté de communes. Elles prévoient une ouverture au plus tôt en février 2023. Le souhait est de proposer une amplitude horaire de 7h à 19h. Le projet éducatif porte sur le parcours de jeu. Une enquête auprès des familles avait été diligentée par l'AADEC en 2021, le besoin est avéré, corroboré par l'enquête sociale du début 2022 faite par la communauté de communes.

La question de la participation financière des communes a été posée. La discussion en conseil municipal porte sur la demande initiale de financer une partie du loyer et de l'aide directe aux familles. Cela n'est pas possible. D'autres communes subventionnent des animations faites dans le village par la MAM. La mairie de Saint Pierre d'Entremont Savoie donnera le montant du loyer aux assistantes maternelles pour qu'elles avancent sur les aspects budgétaires.

Enfin, la grange Charquet a été achetée par l'EPFL le 27 septembre 2022.

### 4. COLIS DE NOËL :

En 2021 le prix des colis était de 28€. Depuis quelques années la commune achetait des colis du Périgord. Lorsqu'il s'agit d'un couple la seconde personne avait un colis de la SICA. Les personnes en maison de retraite avaient un ballottin de chocolat. Chercher des colis d'autres régions (Alsace, Bretagne...).

## IV. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

### 1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD 45 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Madame Brigitte Burlet prend la parole et rappelle le projet de sécurisation de la RD 45. Sachant que le conseil départemental a validé le projet. L'entreprise Signature propose un devis d'un montant de 1 443.00€ HT soit 1 731.60€ TTC. Il est proposé au conseil de voter pour approuver ce devis et solliciter la subvention auprès du conseil départemental de la Savoie.

**Vote pour 12 + 2**

### 2. COMPTE RENDU REUNION AVEC OMBRES ET LUMIERES :

L'objectif du diagnostic était d'inventorier le patrimoine : 137 points lumineux alimentés depuis 15 armoires + 11 armoires virtuelles.

Le changement d'ampoules par des leds a permis une forte diminution de la consommation électrique. Le prix de rénovation du système est estimé à environ 100 000€, dont 5 armoires à remplacer en priorité. Des subventions peuvent être sollicitées.

Ombres et lumières fait de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le calcul des éclairages et la réalisation des travaux.

Une réunion publique sera proposée afin d'informer la population sur cette démarche.

## **V. TRAVAUX :**

Monsieur Besson Patrick prend la parole.

### **1. APPROBATION DES TARIFS DE DENEIGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 2022 / 2023 :**

- SARL Les Fils de H.Bron :

Pour rappel, l'entreprise BRON utilise le chasse-neige de la commune. Pour la prestation de déneigement, il est proposé 35€ HT de l'heure.

#### **Vote pour 12 + 2**

En cas de fort enneigement, il convient de faire intervenir l'entreprise avec utilisation de son chargeur pour dégager les villages. Cette prestation est proposée à 95€ HT de l'heure.

#### **Vote pour 12 + 2**

- MJLO.TP :

L'entreprise MJLO.TP intervient sur le secteur du Désert jusqu'au parking des Bruyères. Il utilise son propre matériel et propose la prestation à 101.20€ TTC de l'heure.

#### **Vote pour 12 + 2**

Idem que pour l'entreprise BRON, en cas de fort enneigement, il convient de déblayer le village et le parking. Cette prestation est proposée à 95€ TTC de l'heure.

#### **Vote pour 12 + 2**

### **2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT ROUTIER :**

Madame le Maire reprend la parole et rappelle le projet d'aménagements routiers et de parkings approuvé en 2021 et ayant fait l'objet d'une demande de subvention au titre du FDEC 2022. Le projet n'ayant pas été retenu, il est proposé de le maintenir et de solliciter de nouveau le conseil départemental au titre du FDEC 2023.

#### **Vote pour 12 + 2**

### **3. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PROJET D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE :**

Madame le Maire présente la situation relative au cimetière à savoir :

- le peu de places disponibles (plus que 2 concessions libres)
- le souhait d'améliorer le colombarium situé en contre-bas et d'aménagement un jardin du souvenir
- la lourdeur des démarches administratives pour les reprises de concessions
- qu'il convient d'équiper le cimetière d'un ossuaire préalablement aux reprises de concessions

Madame le Maire propose une réflexion globale sur l'aménagement du cimetière et soumet au vote l'installation d'un ossuaire, première étape du réaménagement, et de déposer ce dossier au conseil départemental pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du FDEC 2023.

### **Vote pour 12 + 2**

Madame le Maire complète le sujet sur l'enquête publique en cours sur les propositions de modifications du PLUih, qui se termine le 5 octobre 2022 et qu'au vu du projet d'agrandissement du cimetière, il convient de demander un emplacement réservé sur la parcelle G 1509 dans l'hypothèse d'un agrandissement.

### **Vote pour 12 + 2**

#### 4. DEVIS CROIX DES DERBETEMPS ET DU ROCHAT :

Madame Rey Suzy informe n'avoir toujours pas reçu les devis de l'entreprise permettant de discuter sur le sujet.  
Ce point est donc reporté à un prochain conseil.

#### 5. POINT SUR LES TRAVAUX :

Les travaux du musée devaient commencer le 3 octobre et n'ont pas commencé alors qu'à la réunion de chantier du 29 septembre il était convenu avec l'entreprise de terrassement qu'elle intervienne.

En ce qui concerne le gravillonnage des routes, celles-ci seront balayées à partir du 10 octobre 2022.

### **VI. QUESTIONS DIVERSES :**

#### 1. BULLETIN MUNICIPAL :

La publication est prévue en novembre. Il convient d'envoyer les articles pour le 30 octobre.

#### 2. ADRESSAGE :

Les poteaux et les plaques seront réceptionnés le 4 octobre. La pose sera faite à partir du mercredi 5 octobre 2022. Le travail de préparation du publipostage est en cours. Chaque propriétaire devra venir récupérer le numéro correspondant à sa maison lors de permanences à organiser.

#### 3. NEW DEAL :

Madame le Maire informe que ce dispositif a pour objectif de supprimer les zones blanches concernant la réception téléphonie mobile.

Pour la commune, l'opérateur devrait couvrir impérativement les secteurs de la location alpin/col de la Cluse/entrée bourg du Désert.

Si cette proposition est acceptée, il conviendra d'informer la population du projet. C'est pourquoi au démarrage de l'opération, une réunion est organisée avec le maire et l'opérateur pour expliquer les différentes étapes du projet. Une fois le terrain trouvé en accord avec la municipalité, un dossier d'information sur le projet sera envoyé en mairie par l'opérateur. Les membres du conseil sont favorables à proposer au Département qui accompagne ces projets d'inscrire cette zone blanche au prochain COPIL New Deal.

#### 4. ÉTAT DES LIEUX SALLE POLYVALENTE :

Il est demandé aux conseillers municipaux de se répartir la réalisation des états de lieux.  
Les prochains sont le 8 et 9 octobre et le 23 octobre.

Madame le Maire demande si d'autres élus souhaitent apporter des informations ou poser des questions.

Sans réponse, Madame le Maire lève la séance à 23h00.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE JEUDI 27 OCTOBRE 2022 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait à Entremont le Vieux,  
Le 28 novembre 2022

Le secrétaire de séance,  
Pierre CHARQUET

